

ROMANS/PALESTINE

L'avocat franco-palestinien, Salah Hamouri, a été emprisonné pendant 13 mois en Israël

« Comme tous les peuples, on arrachera notre liberté »

L'Association France Palestine Solidarité et la section drômoise du Parti communiste français ont invité Salah Hamouri, ce jeudi à la salle Charles-Michels, pour une réunion publique qui a réuni près de 80 personnes.

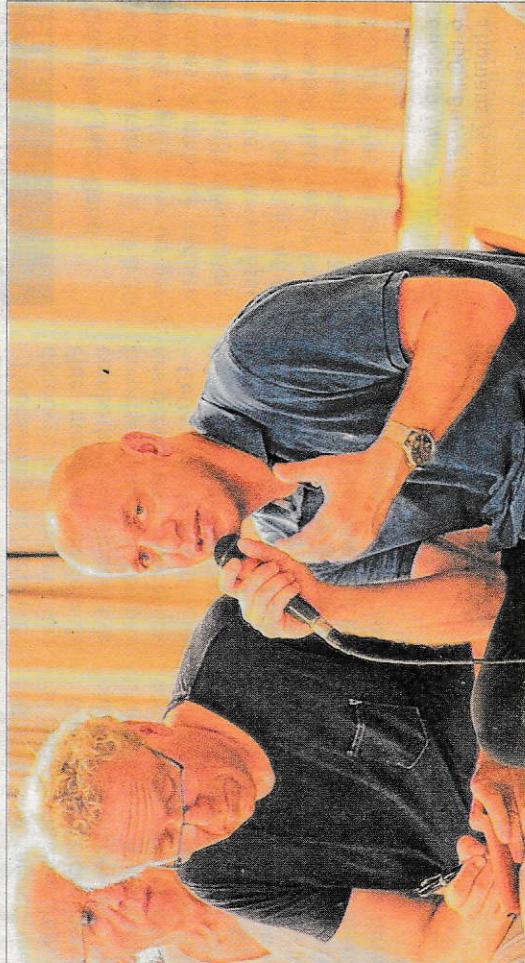
C'est un témoignage aussi rare qu'attendu auquel ont assisté près de 80 personnes, ce jeudi 27 juin, à la salle Charles-Michels de Romans. Libéré des geôles israéliennes le 30 septembre 2018 après 13 mois de détention, le Franco-Palestinien, Salah Hamouri, est en France pour faire passer son message, raconter son histoire et espérer encore et toujours « la libération de la Palestine ». Cette rencontre était organisée par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et la section drômoise du Parti communiste français.

« Vous ne seriez pas plus utile en restant en France, auprès de votre famille ? ». À cette première question venue du pu-

Désormais, l'homme de 34 ans dispose d'un appui politique avec le PCF, en plus de celui de l'AFPS. L'un de ses représentants en Drôme, Bernard Gruffaz, le répète : « Israël est un état voyou. Et on peut le critiquer sans être antisémite ! C'est intolérable pour nous militants d'entendre ça. » L'AFPS regrette la position du Ministère des Affaires Etrangères : « Le quai d'Orsay « déplore », « regrette », mais ne fait rien ».

En février dernier, Israël était soupçonné de « crime de guerre » par une commission de l'ONU et de « crime contre l'humanité » à Gaza, selon *Le Monde*. « Mais les décisions des Nations Unies ne sont pas appliquées. Et maintenant Trump soutient officiellement Israël », déplore le représentant de l'AFPS. Désormais, l'association et Salah Hamouri comptent sur l'opinion publique. Le père de famille en est certain : « Comme tous les peuples, on arrachera notre liberté. Tout peut basculer très vite... »

J.P.



Neuf mois après sa libération, Salah Hamouri ne connaît toujours pas les raisons de sa détention : « Mon avocat n'avait pas accès au dossier ». Photo Le DL/Jérémie PERRAUD

té qu'il a pu accomplir, au contraire d'autres prisonniers politiques, dont il dénonce les conditions de détention. « L'isolement total par exemple. C'est une torture qui détruit la personne psychologiquement. Quand elle sort, elle est incapable de communiquer même avec ses proches. »

■ Des conditions de détention extrêmes

Aujourd'hui, Salah Hamouri est avocat et poursuit ses études. Un retour à la vie en société